



SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES «SAH»
COMMUNICATION RELATION INVESTISSEURS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES «SAH»

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Tunis, le 17 Juillet 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société d'articles Hygiéniques « SAH » tenue le 26 juin 2020 au local de la société sis à Zriba, a décidé la distribution de dividende à raison de 0,150 dinars par action au titre de l'exercice 2019, non soumis à la retenue à la source, prélevés des résultats reportés antérieurs au 01/01/2014.

La date de mise en paiement est fixée à compter du 20 juillet 2020.